

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-55ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 10 juillet 1894

Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 juillet 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[10 juillet 1894](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoie des articles à insérer dans le prochain numéro du journal *Le Devoir* ; sur l'insertion de l'article de Gide, « Des contrats de salaire », après la biographie Godin ; sur l'arrivée au Familistère du ballot des 320 exemplaires du journal.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées Gide (Charles), « Des contrats de salaire et des moyens de l'améliorer », *Le Devoir*, t. 18, 1894, p. 456-474. [En ligne :

<http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.18/459/100/774/0/0>, consulté le 5 mai 2021]

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Presse
- Syndicalisme

Biographie Journaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation1 p. (52r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quintessence
10 juillet 1894

Madame ^{me} Laporte,

Il est l'honneur de vous confirmer ma lettre du 6 courant et de vous en renvoyer ci-joint pour le prochain numéro du Devoir:

- Ouvrage reçu sans pages
- Nouv. de Cassin. me fait aide.
- Etat civil comme avant la conférence de M. Gide.

M. Pascal m'a écrit que le vol de vous a été photographié de faire venir après les pages Gadin le contrat des salaires de Gide, parce qu'il ne peut renvoyer d'article de fond ce mois-ci.

Il n'y a qu'à suivre les instructions. Il me dit aussi que l'envoi du complément de matières est imminent et que nous devrions avoir en mains les 33 pages compte rendu Congrès des coopérateurs anglais.

J'espère donc que rien n'arrêtera notre travail et que nous aurons bientôt les épreuves des articles Gadin, Gide, etc.

- Le ballot du "Devoir" de juillet vient d'arriver, contenant 325 exemplaires.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de toute ma considération

Marie Gadin